

Je dois déclarer tout changement à ma Caf pour adapter mes droits à ma situation. Je peux déclarer ma grossesse directement depuis l'appli Caf – Mon Compte.



Comment déclarer ma grossesse ?

① La modification de mon profil est accessible dès l'écran d'accueil. Je clique sur l'icône « Profil ».

② Je clique sur le crayon en face de « Déclarer une grossesse » pour commencer ma déclaration.

③ Je complète ma déclaration de grossesse en utilisant les informations présentes sur le 1^{er} examen prénatal :

- la **date de début de ma grossesse**,
- la **date du 1^{er} examen prénatal**,
- le **nombre d'enfants** conçus.

Le récapitulatif de ma déclaration de grossesse s'affiche. Je peux modifier mes informations avec le crayon

Je coche la case « J'ai pris connaissance des conditions générales d'utilisation... » puis je valide ma déclaration.

Ma déclaration est enregistrée !

Comment transmettre mes documents ?



Pour que ma Caf enregistre ma déclaration de grossesse, je dois transmettre des documents justificatifs.

Je peux le faire directement après ma déclaration ou plus tard dans la rubrique **Démarches** en cliquant sur l'onglet « **À transmettre** » ①

② Je clique sur le bouton « **Joindre le document** ». Une fois que le document est enregistré, je clique sur « Valider ».

③ Une fois mes documents justificatifs transmis à ma Caf, je peux suivre l'avancement de ma déclaration de grossesse en allant dans l'onglet « **À consulter** ».